



Brèves Economiques d'Afrique de l'Ouest

N°273 - 21/09/2018



ZOOM SUR...

Le classement IDH 2018 du PNUD

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) vient de publier l'édition 2018 de son rapport sur le développement humain. L'IDH (Indice de développement humain), indice phare de ce rapport, est un indice statistique composite qui évalue le taux de développement humain des pays (189 en 2018) à travers trois axes : **le revenu** (PIB par habitant), **l'espérance de vie à la naissance** et **le niveau d'éducation**. Il est gradué sur une échelle allant de 0 (très faible niveau de développement humain) à 1 (niveau élevé de développement humain).

A l'échelle du continent africain, les Seychelles demeurent à la tête du classement avec un indice de 0,797 qui les place au 62^e rang mondial. **Le top 5 continental est composé de l'île Maurice (65^{ème}, 0,79 comme indice), l'Algérie (85^{ème}, 0,75), la Tunisie (95^{ème}, 0,735) et le Botswana (101^{ème}, 0,717).**

Les cinq derniers sont le Burundi (185^{ème}, 0,417), le Tchad (186^{ème}, 0,404), le Soudan du Sud (187^{ème}, 0,388), la République centrafricaine (188^{ème}, 0,367) et le Niger (189^{ème}, 0,354).

Même si des avancées sont constatées en Afrique, il est à noter qu'aucun pays du continent ne figure dans la catégorie « développement humain très élevé ». Sept pays africains, ceux du top 5 complétés par la Lybie et le Gabon, sont classés dans la catégorie « développement humain moyen ».

En Afrique de l'Ouest, tous les pays sont logés dans la catégorie « développement humain faible ». Ils sont tous pénalisés sur les composantes relatives au revenu et au niveau d'éducation. Individuellement, les pays ont très peu avancé par rapport à 2017. **Le classement est dominé par le Cap Vert (125^{ème} rang mondial, avec un score de 0,654). Il est suivi par le Ghana (140^{ème}, 0,592), le Nigéria (156^{ème}, 0,532), la Mauritanie (159^{ème}, 0,52) et le Bénin (161^{ème}, 0,512).**

Lorsque l'on considère **l'IDH ajusté des inégalités (IDHI)**, la tendance est sensiblement la même pour les pays africains : ils sont tous dans le bas du tableau mondial et le classement IDH est respecté, à quelques exceptions près. **Mais l'IDHI est pour tous ces pays nettement inférieur à l'IDH, ce qui reflète des inégalités sociales prononcées en leur sein.**

Le tableau ci-dessous retrace le classement de l'ensemble des 16 pays de la région.

Pays Afrique de l'Ouest	Score 2017 IDH	Score 2017 IDHI	Classement IDH (sur 189 pays)		Evolution	
			2016	2017		
Cap Vert	0,654	Non calculé	124	125	1	↑
Ghana	0,592	0,420	140	140	0	—
Nigéria	0,532	0,347	156	157	1	↑
Mauritanie	0,520	0,348	159	159	0	—
Bénin	0,512	0,326	161	163	2	↑
Sénégal	0,505	0,340	165	164	-1	↓
Togo	0,503	0,344	164	165	1	↑
Côte d'Ivoire	0,492	0,311	169	170	1	↑
Gambie	0,460	0,289	173	174	1	↑
Guinée	0,459	0,306	177	175	-2	↓
Guinée-Bissau	0,455	0,276	175	177	2	↑
Burkina Faso	0,423	0,288	182	183	1	↑
Libéria	0,435	0,298	180	181	1	↑
Mali	0,427	0,282	181	182	1	↑
Sierra Leone	0,419	0,266	184	184	0	—
Niger	0,354	0,250	188	189	1	↑

BENIN

Mise à disposition d'une ligne budgétaire pour la restructuration de l'APIEX

En vue d'améliorer l'efficacité de ce guichet unique, les fonds disponibles permettront à la structure d'assainir sa masse salariale et recruter le personnel adéquat, de renforcer son système d'information, de mettre en œuvre le plan d'actions 2018 de l'indice Doing Business et de procéder à la viabilisation de la Zone Economique Spéciale (ZES) de Sèmè.

Création d'un comité béninois pour la restitution des biens culturels

Le Comité chargé de la coopération muséale et patrimoniale entre la France et le Bénin vient d'être créé par la partie béninoise, afin de disposer d'une institution compétente pour conduire les pourparlers avec la partie française au sujet de la restitution de biens culturels issus du patrimoine béninois. Cette décision fait suite à la requête officielle du gouvernement adressée à la France en date du 26 août 2016. Deux missions orienteront les actions du comité : (i) définir avec la partie française, le cadre de partenariat et les modalités de circulation et de restitution des œuvres culturelles et (ii) convenir des modalités de réalisation d'un inventaire exhaustif des biens concernés.

BURKINA FASO

Un dispositif de soutien au profit des PME/PMI

Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat lance un dispositif pour améliorer l'accès au financement bancaire des PME/PMI burkinabè dans les États-membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Les entreprises inscrites au registre du commerce ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1 Md FCFA et une comptabilité à jour sont éligibles au programme. 18 structures, organisées autour de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises du Burkina Faso ([CGPME-BF](#)) auraient été également identifiées pour accompagner les PME/PMI.

La Minoterie du Faso en vente

Le gouvernement burkinabè a annoncé la privatisation de la société publique La Minoterie du Faso (MINOFA) compte tenu de ses difficultés financières. L'État avait repris la Société nouvelle des grands moulins du Burkina (SN GMB) en cessation d'activité en 2013 et réhabilitée celle-ci, renommée MINOFA, pour 2,5 Mds FCFA (3,8 M EUR). Située à Banfora, dans l'ouest du pays, elle avait redémarré ses activités en mars 2016 avec pour mission la production de farines de blé et de maïs, d'aliments pour bétail et d'autres sous-produits.

COTE D'IVOIRE

Opération de passation des marchés publics à fin juin 2018

Selon le gouvernement, le montant des marchés approuvés au 2^{ème} trimestre 2018 s'est élevé à 639 Mds FCFA (974 M EUR), soit une hausse de 64% par rapport à fin juin 2017. Les procédures concurrentielles ont représenté en valeur 86,7% des marchés approuvés à fin juin 2018, mais en nombre, elles n'ont représenté que 45% des marchés. La part des procédures non concurrentielles (gré-à-gré) a été de 12% du montant des marchés approuvés. Le délai moyen de passation des marchés a atteint 105,8 jours à fin juin 2018, contre un délai règlementaire de 88 jours. Ce délai est élevé dans des secteurs clés comme les infrastructures économiques (155,5 jours), la sécurité (146 jours) et l'éducation nationale (128 jours).

Reprise des exportations de caoutchouc brut

Un compromis a été trouvé entre les exportateurs de caoutchouc, les armateurs et le gouvernement, assurant la reprise des exportations. Depuis 3 mois les armateurs refusaient d'embarquer les cargaisons de caoutchouc brut jugées salissantes et sources de nuisibles, bloquant 60000 t chez les producteurs et 20000 t aux ports (10 M EUR). Une nouvelle procédure a été adoptée pour assurer l'équipement des conteneurs et le traitement au bromure du caoutchouc. Ces opérations sont chiffrées à 200 M FCFA (305 000 EUR) par le président de l'Association des

exportateurs de caoutchouc naturel. Pour mémoire, l'Association Côte a été créée en 2018 pour assurer l'exportation à titre exceptionnel de la production non transformée en Côte d'Ivoire.

MALI

Nouvelle lettre de mission pour le Premier ministre dominée par le développement économique

Reconduit dans ses fonctions le 4 septembre 2018, le Premier ministre malien (M. Soumeylou Maïga Boubéye) vient de recevoir une lettre de mission émanant du Président de la République. Celle-ci, majoritairement orientée sur les sujets économiques, s'articule autour de plusieurs projets prioritaires, notamment : (i) le renforcement et la mécanisation de l'Agro-industrie ;(ii) le développement des infrastructures des transports ; (iii) le lancement d'un plan d'action pour favoriser les nouvelles technologies numériques.

MAURITANIE

Hausse des échanges extérieurs au cours du 1^{er} trimestre 2018

Les échanges commerciaux de la Mauritanie avec le reste du monde ont atteint à 46,59 M MRU au 1^{er} trimestre 2018 enregistrant une hausse de 23,5 % par rapport au trimestre précédent (37 M MRU, soit 884 500 EUR). Cette hausse est liée à celle des importations et en particulier de biens d'équipement (+41,9 %). Toutes les exportations sont également en hausse excepté le cuivre 9%. Les exportations mauritaniennes restent composées essentiellement de produits de la pêche (46,5 %) et de minerai de fer (29,1 %). L'Europe reste le 1^{er} partenaire commercial avec en tête l'Espagne (25,7 % des échanges), la Suisse (14,1 %), la Belgique (10,1%), la France (11,0 %), les Pays-Bas (8,4 %) et l'Allemagne (7,2 %).

TOGO

Création du CONAC pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Le Conseil des Ministres vient d'entériner la création du Comité national de coordination des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (CONAC), qui remplacera l'actuel conseil interministériel compétent en la matière. Placé sous tutelle du Ministère de l'économie et des finances, la structure permettra de renforcer les efforts du gouvernement dans ce domaine, qui a fait adopter dernièrement une loi obligeant tout transport de devises dépassant 15 M FCFA à faire l'objet d'une autorisation douanière.

Adoption de la loi sur la promotion des énergies renouvelables

La « loi relative à la promotion de la production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables » a été adoptée le 8 août 2018 par le parlement. Les exemptions fiscales durant la phase d'installation et d'exploitation y sont notamment exposées. Cette nouvelle loi met fin au vide juridique qui était observé dans ce secteur. Pour mémoire, le Togo a établi sa nouvelle feuille de route en matière d'électrification (2018-2030), à travers laquelle les énergies renouvelables joueront un rôle prépondérant, via la fourniture de kits solaires domestiques, de mini-centrales solaires PV non raccordées au réseau ou bien de centrales raccordées au réseau (programme de barrages hydroélectriques + programme Scaling Solar).

ENTREPRISES & FINANCEMENTS PROJETS

BURKINA FASO

Un boulevard périphérique autour de la capitale

Le PDG de l'entreprise Bonkougou Mamadou et fils (EBOMAF) et le ministre des Infrastructures, Eric Bougouma ont signé une convention pour la réalisation du projet de construction du boulevard périphérique de la ville de Ouagadougou, long de 125 km. Ce projet est financé sous forme de prêt par la Société Générale Burkina Faso (SGBF) à hauteur de 181 Mds FCFA (276 M EUR).

CAP-VERT

La BAfD alloue 40 M EUR au Plan Stratégique de Développement

L'Etat cap-verdien et la Banque africaine de développement (BAfD) ont signé un accord de prêt de 40 M EUR, décaissé en deux fois (20 M EUR en 2018 et 20 M EUR en 2019). Cet appui financier servira à financer les projets du nouveau Plan stratégique de développement durable 2017-2021 (PSDD). Il s'inscrit dans le cadre du Programme d'amélioration de la compétitivité du secteur privé et de développement de l'économie locale de la BAD qui vise à revitaliser l'économie du Cap-Vert à travers un appui au secteur privé.

COTE D'IVOIRE

La Banque mondiale augmente son soutien au programme des filets de sécurité

Le Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, en visite de travail dans le pays, a annoncé 56 M FCFA supplémentaires pour le programme des filets de sécurité en Côte d'Ivoire. Les secteurs prioritaires de financement de l'institution vont concerner le développement du capital humain par des investissements dans la santé infantile et maternelle.

GUINEE

L'Italie finance le système sanitaire guinéen

La Guinée et l'Italie viennent de signer une convention de financement portant sur 20 M EUR. Selon le ministre des Finances guinéen, cette somme servira à renforcer le système de santé national ainsi qu'à la réalisation des infrastructures et la fourniture d'équipements sanitaires. Cette somme est remboursable sur 30 ans avec un taux d'intérêt nul.

MALI

Don de 7,8 Mds FCFA (12 M EUR) de la Banque africaine de développement (BAfD)

Le protocole d'accord vient d'être signé par le ministre de l'Economie et des finances, M. Boubou Cissé, et Mme Djoussou Lornng Haly Louise, Responsable pays de la BAfD. Ce financement est destiné au Projet d'appui à la compétitivité de l'économie malienne (PACEM). Le PACEM se décline en plusieurs projets sectoriels : (i) développement rural, (ii) énergie, (iii) eau et assainissement, (iv) les infrastructures routières et la gouvernance. Le don porte à environ 345 Mds FCFA (526 M EUR), la valeur du portefeuille actif de la BAfD.

NIGER

La Banque mondiale approuve un décaissement de 80 MUSD

La Banque mondiale a approuvé un décaissement de 80 M USD pour le Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA), qui vise à améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux possibilités économiques pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil dans les régions de Tillabéri, Diffa, et Tahoua. Le Niger accueille actuellement plus de 280 000 personnes déplacées du fait des différents conflits dont environ 158 000 réfugiés. PARCA est l'un des 500 projets mis en œuvre dans le cadre de l'Alliance Sahel, une initiative qui vise à soutenir les efforts de développement des pays du G5 Sahel en promouvant une approche intégrée de la sécurité et du développement.

SENEGAL

Les Pays-Bas accordent un don de 20 M EUR pour la dépollution de la Baie de Hann

La finalité du projet est la restauration durable de la qualité des eaux de la baie, par le traitement de 95% de la pollution bactérienne. Il permettra de protéger le milieu marin mais également d'améliorer la situation sanitaire des populations riveraines (55 000 personnes). Cet appui financier des Pays-Bas complète un prêt de l'Agence française de développement (AFD), d'un montant de 30 M EUR, initialement accordé en 2009. Le financement néerlandais permet la relance de ce grand projet, à la suite du retrait de la Banque européenne d'investissement.

La BAfD approuve une garantie partielle du risque de change

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé au profit du Sénégal une garantie partielle de crédit pour la couverture du risque de change (GPCRC) lié notamment aux récentes émissions d'eurobonds libellées en dollar, pour un montant de 470 M EUR sur 15 ans.

EVENEMENTS

BURKINA FASO

70^{ème} anniversaire de la CCI-BF du 13 et 14 septembre 2018

Le 70^{ème} anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) des a été marqué par la signature de 2 conventions : l'une avec la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF), réseau de coopération et d'appui aux chambres consulaires pour le développement du secteur privé de l'Afrique francophone, et l'autre avec le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), un établissement public international spécialisé dans la formation, le conseil et la recherche en gestion, basé à Dakar. Un forum sur l'innovation a également permis de présenter le TOP 100 des femmes chefs d'entreprises et de procéder au lancement d'un site web sur [l'entrepreneuriat féminin](#).

Visite de Roch Kaboré au Ghana

Roch Marc Christian Kaboré, a effectué une visite de travail en République du Ghana, les 17 et 18 septembre 2018. Plusieurs sujets ont été évoqués dans les domaines de la coopération, notamment la lutte contre le terrorisme, le projet d'interconnexion électrique Bolgatanga-Ouagadougou, le projet de chemin de fer Ghana-Burkina Faso, le projet de pipeline Bolgatanga-Bingo, l'interconnexion des fibres optiques, etc. Le Président du Burkina Faso a également rencontré des représentants de la communauté burkinabè vivant dans ce pays, estimée à 3 millions de personnes.

Rebranding Africa Forum (RAF 2018) à Ouagadougou

La 5^e édition du [Rebranding Africa Forum \(RAF 2018\)](#) se tiendra à Ouagadougou les 05-06 octobre 2018, sous le haut patronage de S.E.M. Roch Marc Kaboré, président du Burkina Faso, autour du thème "Défis et opportunités de l'économie verte en Afrique".

COTE D'IVOIRE

Visite officielle d' Alassane Ouattara au Qatar

A l'issu d'un séjour de 72h, le chef de l'Etat ivoirien, accompagné par 10 chefs d'entreprises ivoiriennes, et l'émir du Qatar [ont signé 6 accords de coopération](#) dont les accords portant : création de la Grande commission mixte de coopération, Enseignement supérieur et recherche scientifique, promotion et protection réciproque des investissements et transport maritime. Les échanges ont également porté sur la transformation des matières premières agricoles ainsi que sur le [financement de trois projets](#) que sont l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan Y4, la construction de trois lycées de formation professionnelle et de l'Université d'Abengourou.

27^e Assemblée générale du Conseil International des aéroports (ACI)-Afrique

L'assemblée générale de l'ACI en Afrique se tiendra du 13 au 19 octobre au Sofitel d'Abidjan. 400 participants venus d'Afrique et d'autres continents sont attendus afin de discuter des sujets liés au développement des aéroports africains en se focalisant notamment sur la thématique sécuritaire.

Dialogue régional sur le secteur financier de la CEDEAO

Organisé à l'initiative de la Banque africaine de développement et de Making finance work for africa (MFW4A) et en liaison avec la CEDEAO, le dialogue aura lieu le 27 et 28 septembre au siège de la BAfD à Abidjan. Il s'agira pour les participants de faire l'état des lieux des réformes en cours dans le secteur financier et d'identifier les actions prioritaires, et leur intégration dans les stratégies de la BAfD et des institutions de développement. Une feuille de route commune pour la mise en

œuvre d'initiatives en faveur du développement du secteur financier sera adoptée à l'issue de ce dialogue.

Copyright

Lettre réservée à la seule utilisation des destinataires. Les articles ne peuvent en aucun cas être reproduits ou cotés. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Abidjan (adresser les demandes à abidjan@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur :

Service Économique Régional pour l'Afrique de l'ouest

Adresse :

17 B.P. 151 Abidjan 17

Abidjan

Côte d'Ivoire

Indicateurs Pays (2017)	Bénin*	BF*	CV*	RCI**	Gambie*	Guinée**	GB**	Mali*	Mauritanie	Niger**	Sénégal**	Togo**	UEMOA*	ASS*
<i>Population (M hab.)</i>	11	19	1	25	2	13	2	19	4	19	16	8	110,3	1 033
Macroéconomie														
<i>PIB (Mds\$)</i>	9,4	13,2	1,7	40,3	1	9,1	1,3	15	5,1	7,9	16,2	4,8	114,2	1 529,1
<i>PIB / Hab (\$)</i>	825	696	3 212	1 615	471	702	762	794	1 321	421	1 007	622	1 035	1 480
<i>Croissance PIB réel (%)</i>	5	6	4	8	3	7	5	5	3	4	7	5	6,5	2,6
<i>Inflation (%)</i>	2,0	1,5	1,0	1,0	8,3	8,5	2,8	0,2	2,5	1,0	2,1	0,8	1,5	11
Finances Publiques														
<i>Déficit public (%PIB)</i>	-6	-6	-4	-5	-3	-1	-2	-4	1	-8	-4	-5	-5	-5
<i>Dette publique (%PIB)</i>	53	37	129	51	113	43	43	35	92	52	61	80	46	45
<i>Pression fiscale (%PIB)</i>	14	17	20	16	15	15	9	15	19	14	21	18	16	-
<i>Risque Pays¹</i>	B	C	B	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
<i>Balance commerciale (%PIB)</i>	-8	-2	-33	7	-27	-16	4	-5	-4	-13	-12	-21	-3	-1
<i>Exportations françaises vers²</i> <i>(M\$)</i>	237	258	40	1 187	9	159	5	407	163	143	839	327	3 404	13 457
<i>Importations françaises depuis³</i> <i>(M\$)</i>	5	20	0,5	871	6	146	0,3	12	48	243	83	12	1247	9211
<i>Balance courante (%PIB)</i>	-9	-7	-6	2	-9	-25	0	-7	11	-19	-5	-8	-6	-3
Aspects qualitatifs														
<i>IDH⁴</i>	167	185	122	171	173	183	178	175	157	187	162	166	-	-
<i>Doing Business⁵</i>	151	148	127	139	146	153	176	143	150	144	140	156	-	-
<i>Environnement des affaires⁶</i>	C	C	B	C	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map - 2016

³ Trade Map - 2016

⁴ PNUD - mars 2017 - Classement sur 188 pays

⁵ Banque mondiale - octobre 2017 - Classement sur 190 pays

⁶ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque